

Procès-verbal du Conseil communal de Vuarrens le 29 octobre 2013

Bureau du conseil : Patrick Vallotton, président, Daniel Zürcher, vice-président, Cédric Charlet, scrutateur, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Cyril Chevalley, scrutateur suppléant, Céline Perrin, scrutatrice suppléante.

Secrétaire : Jean-Marc Meylan

Municipalité: Jean-Philippe Buffat, Hermann Gerber, Alain Roy, Philippe Russo, Jean-Pierre Mitard, Isabelle Wipfli Thonney

Excusés : Claude Duvoisin, syndic

Conseil : Effectif : 35 (y compris Anne-Laure Zürcher, assermentée après l'appel) / Quorum : 18 / Présents: 29 / Excusés : 6 / Absents : 0 / Majorité : 15

	Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1	Bienvenue et ordre du jour	P. Vallotton	Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée, L'OJ est accepté à l'unanimité.	Séance ouverte à 20h00. L'OJ modifié est adopté
2	PV du 25.6.2013	P. Vallotton	Le PV est adopté à l'unanimité, et son auteur est remercié.	Le PV du 25.6.13 est adopté
3	Assermentation d'un nouveau membre	P. Vallotton	A la suite de la démission de M. Raymond Bovay pour des raisons de santé, il a été demandé à Mme Anne-Laure Zürcher, suivante de la liste des « viennent ensuite » de l'élection du conseil communal du 13 mars 2011, de faire partie du conseil, ce qu'elle a accepté. Le président lui lit le serment, qu'elle solennise. Elle est dès cet instant membre du conseil.	Mme Anne-Laure Zürcher est assermentée
4	Communications du Conseil	P. Vallotton	Le 30 octobre un forum à l'aula des Trois Sapins est organisé par la préfecture pour une présentation des modifications de la loi sur les communes. Trois membres du bureau du conseil et deux municipaux s'y rendront. Le lundi 4 novembre, le préfet viendra pour la visite aux autorités communales, qui lui présenteront le fonctionnement du conseil communal et de son bureau, de la municipalité et de l'administration communale.	
5	Communications de la municipalité	J-Ph Buffat	Il excuse Claude Duvoisin retenu par des obligations prises de longue date. Fusion : tous les groupes de travail ont rendu leur rapport. Une séance d'information se tiendra le 14 novembre, et les 8 municipalités se prononceront début décembre. Courant janvier 2014 une information sera organisée pour les habitants de la commune. En remplacement de Paul Ferrari, malade, Brian Chevalley a été engagé pour quelques mois. Step : le projet des futurs travaux ne sera pas prêt pour le prochain conseil, son adoption est reportée en 2014.	
5	Communications de la municipalité	J-P Mitard	Garderie : suite à la discussion tenue lors de l'avant-dernier conseil (voir PV du CC du 4 juin 2013), les discussions avec le comité de la garderie ont permis d'élaborer une convention. Le comité de la garderie attend un courrier de Foncia, concernant le bail à loyer, qui contiendra un point indiquant la participation de la commune selon le pourcentage des enfants accueillis habitant la commune. La municipalité reste à disposition de la garderie pour d'éventuelles démarches qui seraient à conduire auprès de communes qui compteraient de	

			nombreux enfants fréquentant la garderie de Vuarrens.	
6	Préavis 2013-05 remplacement du tracteur Renault	P. Vallotton	Le préavis municipal 2013-05 ainsi que les documents y relatif ont été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont donc pas lus.	
6	Rapport de la commission ad'hoc	L. Ciocca	La commission s'est réunie le 1 ^{er} octobre en présence de H. Gerber, municipal concerné et Paul Ferrari, employé communal. Ces derniers ont répondu aux questions concernant les différentes offres demandées pour remplacer l'actuel tracteur. Toutes leurs réponses ont permis à la commission de constater que le prix, les qualités, son équipement et les frais d'entretien permettent d'estimer une longévité d'emploi de plus de 20 ans. C'est pourquoi la commission recommande au conseil d'accepter le préavis municipal 2013-05 tel que présenté.	
6	Rapport de la commission des finances	S. Maire	La commission s'est réunie le 14 octobre en présence de H. Gerber, municipal. La commission constate que pour passer l'expertise des frais importants devraient être engagé, et de plus il sera difficile par la suite de trouver des pièces de rechange. Pour décider de l'achat d'un nouveau tracteur la municipalité à demandé huit offres, et celle retenue est considérée comme la meilleure selon les critères qualité-prix. Vu ce qui précède, la commission des finances recommande aux conseillers d'accepter le préavis municipal 2013-05 tel que présenté.	
6	Préavis municipal	H. Gerber	Le préavis et les rapports étant complets, il ne souhaite rien ajouter, mais se tient à disposition pour d'éventuelles questions.	
6		M-A Baumgartner	Demande si des pièces de rechange seront toujours disponibles dans 15-20 ans ?	
6		H. Gerber	Oui, car contrairement à Renault, c'est une marque connue et reconnue en la matière.	
6		D. Zurcher	Demande le prix d'un tracteur neuf, car il s'étonne que l'on investisse dans une occasion après l'expérience du dernier tracteur acquis en 2001.	
6		H. Gerber	Un tracteur neuf coûte entre 80'000 et 100'000.- francs. Pour un prix de 40'000.- c'est une très bonne affaire.	
6	Vote sur le préavis 2013-05	P. Vallotton	Plus personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter sur l'acceptation du préavis municipal 2013-5: Nombre de votants : 28 Oui : 27 Non : 0 Abstentions : 1	Le préavis municipal 2013-05 est accepté.

			H. Gerber remercie le conseil pour sa confiance.	
7	Préavis 2013-06 Arrêté d'imposition 2014	P. Vallotton	Le préavis municipal 2013-06 ainsi que les documents y relatif ont été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont donc pas lus.	
7	Rapport de la commission des finances	J-M Buffat	La commission s'est réunie le 30 septembre 2013 en présence de J.-P. Mitard, municipal. La commission estime qu'il ne serait pas raisonnable d'envisager une baisse des impôts, car il y a un risque réel d'augmentation des charges provenant du canton et du cercle scolaire, et différents investissements comme la Step. Vu ce qui précède, la commission des finances recommande aux conseillers d'accepter le préavis municipal 2013-06 tel que présenté.	
7	Préavis municipal	J.-P. Mitard	Ne souhaite rien ajouter, et est à disposition pour les éventuelles questions.	
7	Vote sur le préavis 2013-06	P. Vallotton	Personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter sur l'acceptation du préavis municipal 2013-6: Nombre de votants : 28 Oui : 27 Non : 0 Abstentions : 1 J.-P. Mitard remercie le conseil pour sa confiance.	Le préavis municipal 2013-06 sur l'arrêté des impôts 2014 est accepté.
		P. Vallotton	Il réalise qu'il manque à l'OJ adressé aux conseillers les « Propositions individuelles ». La raison en est une malencontreuse « collision informatique » entre le secrétaire et le président. Il s'en excuse, et ouvre la discussion.	
8	Propositions individuelles	J-M Buffat	Garderie : les instances cantonales ont-elles été approchées pour savoir si une partie du montant payé pour Echallens puisse être partiellement utilisé pour la garderie de Vuarrens.	
8	Propositions individuelles	J.-P. Mitard	Non, car les règlements en la matière sont précis. Par contre la municipalité s'est mise à disposition du comité de la garderie pour les aider à tenter d'obtenir des subventions complémentaires.	

8	Propositions individuelles	I. Balitzer	Demande à la municipalité de présenter un point de situation sur les éoliennes.	
8	Propositions individuelles	J-Ph Buffat	Pas de nouvelle information. La population de Vuarrens lors du sondage, s'est montrée opposée au projet, mettant la municipalité en porte à faux, mais celle-ci continue à suivre les travaux et informera le conseil quand elle aura des informations.	
	Clôture du conseil	P. Vallotton	La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun de sa participation. <u>Prochain conseil : 3 décembre.</u>	Fin du conseil à 20h32

PV adopté par le Conseil Communal le 3 décembre 2013

Le président:

Le secrétaire: